

# Bulletin d'adhésion 2015 à l'AssAV



L'Association des Auxiliaires Vétérinaires est une association loi 1901 créée en avril 2015.

Son objet est le suivant "Cette association a pour objet de développer les compétences et les connaissances professionnelles du personnel salarié non vétérinaire des structures vétérinaires définies dans le règlement intérieur, en favorisant l'accès à la formation continue et complémentaire, de mettre en place des activités concourant à l'objet social en collaboration avec des associations techniques et structures professionnelles vétérinaires. Elle a également pour objet d'améliorer la reconnaissance de la profession d'auxiliaire vétérinaire, et de favoriser l'accès à l'information ainsi que les échanges professionnels entre les auxiliaires vétérinaires par tous moyens."

## L'adhésion n'est possible que pour les professionnels (échelons 2 à 5) :

Vous pouvez adhérer si :

- vous êtes en poste depuis 6 mois ou plus,
- vous avez travaillé au moins 6 mois durant les 2 dernières années,
- vous ne travaillez plus depuis 2 ans ou plus, mais vous avez travaillé 15 ans au moins en structure vétérinaire.

**Pour que votre adhésion soit validée, il faut envoyer à l'AssAV, en même temps que votre bulletin d'adhésion, le règlement, un bulletin de salaire ou une attestation de travail.**

**La cotisation annuelle s'élève à 25 €.**

En tant qu'adhérent de l' AssAV, vous pourrez bénéficier d'une remise de 25 € lors de votre inscription au congrès National annuel des ASV, qui aura lieu à Lyon en novembre 2015.

La cotisation est due pour l'année en cours, quelle que soit la date de paiement.

- Nom.....
- Prénom.....
- Adresse mail.....
- Adresse personnelle.....
- Adresse professionnelle.....
- Téléphone (facultatif).....
- Date d'entrée dans la profession .....

*Merci de nous signaler tout changement de coordonnées.*

Si vous ne travaillez plus en structure vétérinaire, date de sortie de votre dernier poste dans la profession.....

- Échelon .....
- Où travaillez-vous ? :  
 Cabinet  Clinique  Centre de référé  Hôpital vétérinaire  Autre (merci de préciser :  
.....)

- Activité de la structure :  Canine (*l'appellation "canine" correspond à l'activité de soin habituelle des animaux de compagnie, c'est à dire chiens, chats, NAC et de manière très occasionnelle équins ou animaux de rente*)
  - Mixte à majorité canine
  - Mixte à majorité rurale
  - Equine
  - Canine/Équine
  - NAC
  - Féline
  - Autre: laquelle?.....
  
- Actuellement en poste à temps plein  à temps partiel  en recherche  travaille dans un autre secteur  en congé parental
- Diplôme professionnel :
  - GIPSA / CNFA (par formation initiale ou VAE),
  - Établières/ISSA,  Bonaparte/ESAV,  Sup Vét,  IFSA,
  - Diplôme autre (lequel.....)  Sans diplôme/ou formé sur le tas
  
- Formation complémentaire éventuelle :
  - NAC  Physiothérapie  Anesthésie
  - Comportement  Dentisterie  Dentisterie équine  Ostéopathie
  - Insémination /Reproduction  Autres(précisez).....

**Ces données ne seront pas communiquées. Elles resteront confidentielles.**

***Je m'engage à respecter les statuts de l'association dont je reconnais avoir pris connaissance. (Si vous n'avez pas les statuts, faites la demande par mail à l'adresse [contact@assav.fr](mailto:contact@assav.fr) ou sur la page Facebook [facebook.com/AssAV.association.auxiliaires.veterinaires](https://facebook.com/AssAV.association.auxiliaires.veterinaires))***

Mode de règlement :  Chèque à l'ordre de l'AssAV  
 Virement (Dans ce cas merci de demander le RIB de l'AssAv par mail à l'adresse [contact@assav.fr](mailto:contact@assav.fr), puis de noter clairement sur l'intitulé du RIB votre nom et prénom ainsi que la mention « Adhésion 2015 ».

**À expédier à : AssAV 10 rue des frères Amieux 44100 NANTES**

*Merci et à bientôt !*

Pour toute information [contact@assav.fr](mailto:contact@assav.fr) ou via la page Facebook de l'association [facebook.com/AssAV.association.auxiliaires.veterinaires](https://facebook.com/AssAV.association.auxiliaires.veterinaires))